



Clohars-Fouesnant



Le mot du maire

Un an déjà que le Conseil municipal est au travail, et vous pouvez vous apercevoir que les dossiers avancent. Les conseillers forment une vraie équipe et je les en remercie.

Un grain de sable au rouage : l'école. **Aux côtés des parents d'élèves, nous avons fait des propositions et défendu le maintien de la 8^{ème} classe.** Mais des familles, agissant en consommateurs, font maintenant le choix de retirer leurs enfants de l'école et de les diriger vers l'école privée, mettant en péril l'équilibre des classes, avec tous les coûts que cette décision induit. **Malgré cela, nous allons poursuivre l'amélioration des conditions de travail du personnel et des élèves :** agrandissement de la cuisine, des réserves, création de sanitaires extérieurs...

La sécurité étant une de nos priorités, nous avons décidé de faire l'acquisition, par le droit de préemption urbain, d'un terrain situé devant la mairie. **Cette parcelle permettra d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement aux abords des bâtiments publics.** Cet achat entre dans le cadre de **notre projet de réorganisation de la voirie,** des trottoirs et des parcs de stationnement dans le centre-bourg. D'autre part, toujours dans le domaine de la sécurité, on peut se réjouir de la prochaine entrée en service tant attendue du **giratoire de Menez-St-Jean.**

Nous avons commandé en mars une étude sur **l'éclairage public** qui représente en moyenne 30% de l'éclairage d'une commune ; Clohars-Fouesnant compte 340 luminaires et 19 points de comptage. Suite au résultat de l'étude qui vient de nous être remis, nous allons élaborer un plan pluriannuel (sur 4 ou 5 ans) afin d'optimiser l'éclairage, les horaires, la puissance..., avec l'objectif de **réaliser des économies d'énergie.**

Au niveau culturel, la municipalité participe au financement d'une pièce de théâtre au bourg le 26 juin, au bal du 14 juillet ainsi qu'aux journées du patrimoine des 19 et 20 septembre. Attendue depuis longtemps, l'ouverture au public du **Manoir de Squvidan** est effective depuis le 6 juin.

L'équipe municipale a aussi souhaité créer un **jumelage** avec une petite commune d'Irlande, le golf étant le point d'ancrage qui permettra par la suite d'autres échanges (culturels...).

Voilà quelques-unes des priorités que nous mettons en œuvre, dans la concertation avec le plus grand nombre, afin que Clohars-Fouesnant reste **une commune où il fait bon vivre.**

Le maire,
Michel LAHUEC

Ouverture du manoir de Squvidan

Légué en 1997 au Conseil général par Madeleine Fié-Fieux, le manoir de Squvidan ouvre enfin ses portes au public.

A partir des années 1940 et jusqu'à leur mort en 1995 et 1976, Madeleine Fié-Fieux et Emile Simon, qui fut son professeur aux Beaux-Arts, ont vécu au manoir tout en consacrant leur vie à la peinture.

C'est donc un legs d'environ 1000 tableaux d'Emile Simon et 200 de Madeleine Fié-Fieux que cette dernière a fait au Conseil général, en plus de la propriété du manoir, en y mettant comme condition qu'il soit ouvert au public afin de faire connaître les œuvres du peintre.



Le conseil municipal était invité le 28 avril 2009 à une visite du chantier du futur musée. Visite guidée assurée par Bernard Jacq, du Conseil général et

Nathalie Conan, conseillère générale. Le Conseil général procède depuis plusieurs mois à la réalisation du musée dans la longère qui prolonge le manoir. Ce nouvel espace muséographique du Finistère, en accord avec le Musée départemental breton de Quimper, présente au public une petite sélection des œuvres d'Emile Simon et de Madeleine Fié-Fieux.

Les délais ont été tenus par les entreprises, le parking a été aménagé et le vaste parc qui entoure le manoir a été toiletté (sablage des allées...). C'est ainsi que le 5 juin 2009 a eu lieu l'inauguration du « Domaine départemental du manoir de Squvidan », en présence de Pierre Maille, Président du Conseil Général, de Nathalie Conan, conseillère générale, de Philippe Le Stum, Conservateur du Musée breton, de Michel Lahuec, Maire, et de nombreux invités.



Au cours de la visite qui a suivi l'inauguration, les invités ont pu découvrir la très belle sélection de tableaux (une trentaine) qui représentent diverses scènes de la vie rurale en Bretagne, des paysages, des portraits, ainsi qu'une reconstitution de l'atelier du peintre avec son autoportrait.

Dans un deuxième temps, le Conseil général pourra envisager la restauration de la partie habitation du manoir et son ouverture au public afin de lui faire découvrir de l'intérieur une authentique maison de peintre.

Détails pratiques : Tarif : 2,50 € - gratuit moins de 25 ans.

Le manoir est situé route de Squvidan à Clohars-Fouesnant.

Ouverture du 6 juin au 30 septembre :

Du mercredi au dimanche : * juin et sept 14H-17H / * Juil et août 11H-18H

Le Conseil Municipal



Michel LAHUEC
Maire

Municipal FOUESNANT

Conseil CLOHARS



Jean-François DANIEL
1^{er} Adj : Social - Jeunesse -
Communication - CCAS



Patrice JAN
2^{ème} Adj : Travaux - Voirie
- Personnel technique



Elisabeth AUFFRET
3^{ème} Adj : Finances - Vie
scolaire - Tourisme



René GLO
4^{ème} Adj : Urbanisme -
Environnement



Patrick COUSTANS
5^{ème} Adj : Vie associative -
Loisirs - Sports



Xavier JODOCIUS
Vice-président CC PF -
Finances



Annick JACQ
Conseiller déléguée : Fêtes
et Cérémonies - Action
sociale - CCAS



Marcel STEPHAN
Conseiller délégué :
Bâtiments publics -
Sécurité



Eric COLLIOU
Travaux - Voirie -
Conseiller CC PF



Jean-Yves CORROLLER
Travaux - Urbanisme -
Conseiller CC PF - Chemins
de randonnée



Patricia DASIVLA
Ecole - Jeunesse
Communication -Loisirs
Syndicat des Eaux



Guillaume MOTTIER
Communication - Travaux
- Vie associative - Loisirs -
Sports



Isabelle COLEOU
Communication -
Finances - Urbanisme



Camille Le BRETON
Urbanisme -
Conseiller CC PF -
Conseiller Sivalodet



Carole MARREC
Social -
Communication -
CCAS



Gilberte Le NAOUR
Sports - Vie associative -
Communication - Culture -
CCAS



Philippe RIVIERE
Communication - Culture -
Travaux - Voirie -
Sivalodet



Monique HELORET
Tourisme - Culture -
Communication - CCAS



Réunions publiques

Le Drenec

Suite à la réunion publique du 25 nov 08 sur le thème de la sécurité au Drenec, plusieurs contacts ont été pris entre la municipalité, la DDE et le Conseil général. Tenant compte des souhaits et suggestions émis au cours de cette réunion, les élus, en accord avec les partenaires, cherchent depuis les meilleures solutions aux problèmes de circulation et de stationnement dans le secteur.

Le 15 avril, une rencontre en mairie a réuni le Conseil municipal, Nathalie Conan conseillère générale et MM. Grégoire et Andrieu de la DDE.

Au terme de la discussion, 4 perspectives se sont dégagées :

- 1° Eviter le stationnement sur la départementale au niveau du Drenec.
- 2° Le Conseil général pourrait céder à la commune le délaissé situé entre le restaurant et la départementale. Il reviendrait alors au Maire de décider de l'aménagement et du stationnement sur cette voie.
- 3° Il devient nécessaire d'envisager la création d'un parking qui accueillerait la clientèle du restaurant d'une part et, d'autre part, les gens qui fréquentent le site de la chapelle à l'occasion des pardons, fêtes ou cérémonies.
- 4° Afin de réduire la vitesse, il serait possible de décider de la mise en agglomération du tronçon de route situé entre la départementale et l'allée Vibert. Dans ce cas également, c'est alors le Maire qui fixerait les modalités de circulation sur cette portion de route : installation de plateaux surélevés, de chicanes ...

Dans les mois à venir, c'est donc après information et concertation auprès des riverains que seront prises les décisions, afin de répondre au mieux à leurs attentes et à celles des utilisateurs de ces axes routiers.

Menez-St-Jean

Le 15 avril également, ce sont plus de 100 personnes qui ont répondu à l'invitation du maire pour une information sur les travaux du giratoire et la gêne temporaire occasionnée pour certains.

Le programme et les modalités de la réalisation des travaux ont été présentés par M. Grégoire (DDE), M. Roger Le Goff (président de la CCPF) et Mme Nathalie Conan (Conseillère générale).

Principaux objectifs de ce giratoire :

- Diminuer le nombre d'accidents.
- Faciliter l'insertion des véhicules venant des voies communales (Route de Kerhall et Hent Lenn).
- Créer une rupture de la vitesse
- Mettre en place une traversée piétons et des arrêts de car sécurisés.

Le giratoire, d'un rayon extérieur de 15 m, prend en compte la circulation des piétons et les zones paysagées.

Cependant, la bande piétonne allant du giratoire à l'intersection de la route de Kerouter ne sera réalisée qu'en 2010. La mise en circulation du giratoire est prévue début juillet.



Hameaux de Kercolin et Keranscoët

Le 25 mai, les habitants de Kercolin et Keranscoët se retrouvaient à la salle socioculturelle, à l'invitation de la municipalité.

Objet de la rencontre : informer les administrés sur les travaux envisagés dans leur quartier et recueillir leur avis.

- Travaux prévus :
- installation d'un transformateur EDF plus puissant
 - Réfection du réseau électrique par des lignes souterraines (suppression des lignes aériennes).

Ces lignes devant être enfouies sous les trottoirs afin de ne pas dégrader la chaussée, la municipalité propose de supprimer les arbres plantés sur ces trottoirs. Leur bitumage (ou le sablage) est inscrit dans un plan pluriannuel de rénovation des hameaux de la commune.

En attendant, les services techniques vont procéder en juin au passage de fil, puis au désherbage thermique des trottoirs, l'utilisation de produits chimiques par les collectivités territoriales étant interdite par la Préfecture.

Passeport Biométrique

A partir du mardi 28 avril 2009, le département du Finistère délivre des passeports biométriques, dotés d'un composant électronique contenant outre l'image numérisée du visage du titulaire, celle de deux empreintes digitales.

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des communes suivantes, équipée du dispositif de recueil des données biométriques

Communes utilisant le dispositif de photo numérisée dans l'Arrondissement de QUIMPER

AUDIERNE - CONCARNEAU - DOUARNENEZ - FOUESNANT
 PLONEOUR-LANVERN - PONT-L'ABBE
 QUIMPER : mairie centre (hôtel de ville)
 mairie annexe Penhars
 mairie annexe Ergué-Armel
 QUIMPERLE - SCAER

Projet de jumelage Irlande & Clohars-Fouesnant

Le 02 avril 2009, la vingtaine de personnes qui avaient exprimé le désir de participer au comité de jumelage se sont réunies dans la salle communale. L'Association a pu être constituée, ses statuts adoptés, le Comité de Direction et le Bureau élus.

Le dossier a été déposé en Préfecture et nous avons reçu l'agrément.

Le souhait que nous avons formulé de créer cette association en partenariat avec le golf a fait que des Cloharsiens golfeurs et non golfeurs se sont rencontrés avec quelques autres personnes n'habitant pas la commune.

L'ambiance a été d'emblée très chaleureuse et les projets ont fusé. C'est pour tous l'occasion de mettre la commune de Clohars-Fouesnant en valeur. Nous avons confirmé notre désir de chercher une commune irlandaise pour réaliser ce jumelage.

Plusieurs personnes ont été sollicitées en Irlande et nous avons déjà quelques pistes intéressantes.

Nous comptons déjà 28 adhérents et nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès d'un des membres du Comité de Direction dont la liste suit.

Comité de Direction

Le bureau	Autres membres
Elisabeth AUFFRET, présidente	Gilberte LE NAOUR
Irène LAHUEC, vice-présidente	Jean-Luc LEROUX
Alain GUICHARD, vice-président	Yves PEDEN
René TISSIER, secrétaire	Yannick CONNAN
Hervé QUEMERE, secrétaire adjoint	Sibylle QUEMERE
Jean-Yves HELIAS, trésorier	
Patrick COUSTANS, trésorier adjoint	

Carole MARREC représente la Municipalité.



Le calvaire du cimetière



Très attachés à leur patrimoine, c'est avec une grande joie que les Cloharsiens ont pu voir le calvaire du cimetière remonté, le 19 mars dernier, par Jean-Paul Téton, (grand habitué de la commune et le canton), artisan tailleur de pierres à Loqueffret.



Les mémoires sont incertaines pour dire depuis quand le Christ en croix est tombé du haut de son fût. Cinq, six ans? Pas plus, j'en ai fait des photos

(j'avais déjà un penchant pour lui) en octobre 2002. Une chose est sûre, sa chute, sur les marches du monument, fut rude, le brisant en sept morceaux.



Vandalisme ? Non, vent du nord plutôt. Fragilité naturelle, érosion? Peut-être aussi une conséquence, à long terme, de son transfert, vers 1951, de l'ancien cimetière où il s'élevait près de l'église St-Hilaire depuis 1881.

par Philippe Rivière



Jean-Paul Téton à l'œuvre

Mais sait-on encore aujourd'hui que ce calvaire est en fait une croix de mission ?

C'est au lendemain de la tourmente révolutionnaire, qui avait laissé les populations rurales dans un réel état de déchristianisation, que l'Eglise entreprit de restaurer la pratique religieuse. Dans les diocèses on recourut à des missionnaires, des religieux soigneusement triés sur le volet, dont la tâche était d'aller dans les paroisses prêcher, à nouveau, l'Évangile.

Sœurs, moines, curés, le clergé débarquait en force. Pendant plusieurs semaines se succédaient réunions catéchistes, gloses, messes, confesses, prêches en tous genres, chacun y allant de ses prières et de ses offrandes.

Ces sortes de campagnes de vaccinations ou de rappels évangéliques, se développeront surtout dans la seconde partie du 19ème siècle, mais elles perdureront dans nos paroisses jusqu'au milieu du 20ème siècle.

La mission se clôturait par une procession et une grande messe réunissant toute la paroisse (le dimanche, jour du seigneur), sorte d'apothéose de la foi, sinon retrouvée (pour ceux qui l'auraient un temps perdue) tout au moins revigorée ! Cette journée se devait d'être, à jamais, gravée dans les esprits, mais également dans le granit, ce qui donnait généralement lieu à une inscription sur un mur de l'église, à la pose d'une plaque, voire à l'édification d'un calvaire, d'une croix de mission, comme à Clohars en 1881. « Cette croix fut financée par le produit de la quête et autres dons », nous rappelle M. des Vallières, propriétaire de Bodinio, dont la famille, et notamment l'aïeul, Georges Nouët du Tilly, est indissociable de l'histoire de ce calvaire et de celle de la commune.

Ce dernier, riche propriétaire, (toute la commune lui appartenait, ou presque) faisait travailler directement ou indirectement toute la population. Membre du conseil de fabrique (groupe de personnes, dont le curé et le maire, chargé de veiller sur les temples et les biens de l'Eglise ainsi qu'à la bonne utilisation des aumônes. Les fabriques disparaîtront, en 1905, avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat). Maire de 1896 à 1902, de 1903 à 1919, puis de 1925 à 1932, où, à nouveau élu

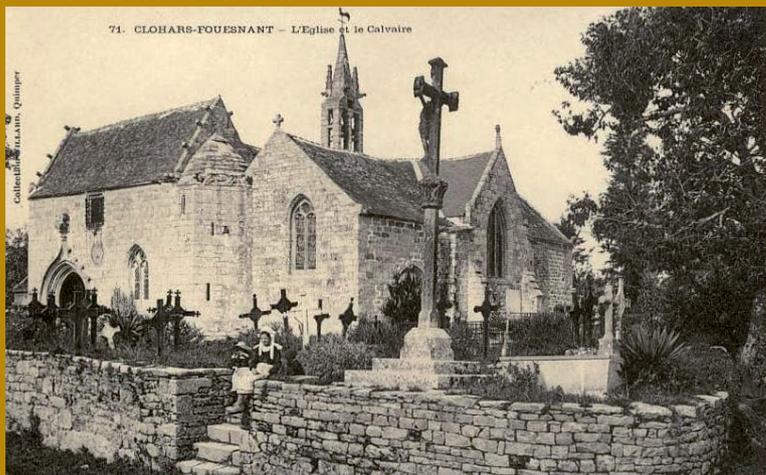
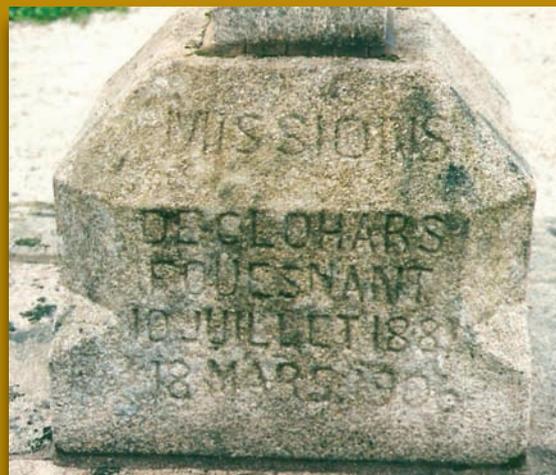


Photo vers 1900 (collection Villard)



La face ouest du socle, encore lisible (photo 2002)

et désigné par ses collègues pour un nouveau mandat, il refusera pour raison de santé. Il restera conseiller municipal jusqu'en 1945, année où il décèdera, à l'âge de 80 ans. Homme d'une grande foi et de convictions, ses prises de positions, très marquées, en faveur du maintien à Clohars de l'école des sœurs, (loi Waldeck-Rousseau, 1901) et contre l'arrivée de celle de la République, « skol an diaoul » (l'école du diable) lui occasionneront quelques déboires avec la préfecture : contraint à la démission en 1902, il verra même son élection invalidée en 1903 !

Difficilement lisibles aujourd'hui, deux missions sont gravées sur le socle du calvaire, (réparties aux quatre points cardinaux, évidemment, sauf à l'Est). La première, qui est à l'origine de l'édification de celui-ci : 10 juillet 1881, le maire de l'époque, Jean-Marie Gouezec, ainsi que le curé, Etienne Casse (un nom absolument irrésistible ! Casse, l'abbé Casse ! L'homme devait certainement avoir de l'humour ! Cas unique dans l'histoire municipale de la commune, le prêtre sera conseiller municipal sous le mandat de Jean-Marie Gouezec, ce dernier s'affichant pourtant comme républicain, dans le sens de l'époque, c'est-à-dire anticlérical ! Mais il semble que le maire, pour le secrétariat du conseil, tenait à la bonne plume de l'abbé Casse. La deuxième, 18 mars 1906, Paul Uguen, le desservant, et Nouët du Tailly, que l'on retrouve en tant que maire. Cette dernière mission devait avoir un goût tout particulier pour notre édile ; en effet le 18 mars 1906, cela fait à peine plus de trois mois qu'Aristide Briand a fait voter la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Un dernier mot sur Georges Nouët du Tailly. S'il ne repose pas dans le cimetière actuel (sa tombe est au pied de l'église St-Hilaire), il a quand même joué un grand rôle à son édification, car c'est lui qui a vendu le terrain à la commune en 1938. Le cimetière fut mis, comme on peut le lire dans les délibérations du conseil municipal, "à la disposition du public" le 1^{er} janvier 1939.



G. Nouët du Tailly en 1895

Enfin il faut dire que, hormis la restauration de la foi, un des buts des missions, était aussi de repérer, voire de recruter, parmi les jeunes, ceux susceptibles de rentrer au couvent ou au séminaire.

Clohars connaîtra sa dernière mission en 1955, nous l'évoquerons dans un prochain bulletin communal.

Sivalodet : Programme d'Actions 2009

1 - Inventaire des zones humides

Il est prévu de réactualiser l'inventaire et la cartographie des zones humides du sud du bassin versant, sur le territoire des communes qui ont été inventoriées en 1998 : CLOHARS-FOUESNANT, GOUESNACH, PLEUVEN, PLOMELIN, PLUGUFFAN et QUIMPER (en partie). Il s'agit de parvenir à une meilleure protection de ces milieux indispensables à l'équilibre des cours d'eaux.

2 - Etude préalable à l'entretien et à la réhabilitation des zones humides

L'objectif est d'établir un diagnostic des zones répertoriées afin d'établir un programme d'actions pluriannuelles sur les zones humides prioritaires. Il s'agit aussi de sensibiliser les communes, les agriculteurs aux enjeux de réhabilitation de ces zones sensibles.

3 - Entretien des cours d'eau

Les travaux concernent l'entretien du bassin versant de l'Odet (60.000 € pour environ 35 km)

4 - Aménagement d'abreuvoirs

L'abreuvement direct du bétail aux cours d'eau est source de perturbations pour le milieu, les animaux et les usagers humains. La mise en place de clôtures et d'abreuvoirs permet de protéger le milieu en garantissant un abreuvement sain pour le bétail. Il est proposé d'aménager plusieurs sites expérimentaux, répartis sur le bassin versant.

5 - Etude sur la quantification des besoins et des ressources en eau

Il existe un déficit de la ressource en eau sur notre bassin versant.

- Les priorités seront :
- poursuivre les efforts d'économie d'eau,
 - mieux gérer la consommation estivale,
 - améliorer les capacités de stockage.

6 - Etude Diagnostique sur les économies d'eau dans les bâtiments communaux

En 2007, ERGUE-GABERIC et PLEUVEN ont mis en place des préconisations du diagnostic (nouveaux équipements et amélioration de ceux existants) afin de diminuer les consommations d'eau. Il s'agit de réaliser des diagnostics dans tous les bâtiments communaux. Les communes s'engagent à mettre en place tout ou partie des propositions. **Nous avons proposé CLOHARS-FOUESNANT pour cette année 2009.**



Aide Aux Leçons

L'Aide Aux Leçons a encore été bénéfique pour les enfants accueillis à la garderie cette année. En effet, une quarantaine d'élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier de l'aide des **10 bénévoles** répartis les Lundi et Jeudi soirs de 17 H à 18 H. Chaque bénévole prend en charge 2 enfants d'une même classe afin de les aider à apprendre leurs leçons pour le lendemain. C'est parfois un soulagement pour les parents qui rentrent tard le soir mais cela permet surtout aux enfants de faire leurs leçons à une heure raisonnable.

Une confiance s'instaure ainsi entre les enfants et les bénévoles.



Nous souhaitons que l'aide aux leçons puisse se renouveler à la rentrée prochaine et aurons sûrement besoin de nouvelles personnes afin que l'activité puisse être organisée le mieux possible. Rendez-vous en Septembre 2009.

Contact : Patricia DASIVLA 02 98 54 83 73

Présents sur la photo (de gauche à droite) :

Jean-Yves CHARLES ; Brigitte CORCUFF ; Marie-Claude KERGOAT ; Aline CLEMENT ; Nicole STAROSWIECKI .

Absents :

Annick BOUZINAC ; Elisabeth GAILLARD ; Annie-Paule LE MAUGUEN ; Jean-Claude LE PERSON ; Geneviève MICHEL ; Gwénaëlle PENNOGNON

ABI 29



Que faire des vieux vêtements ?

Conseillère déléguée à l'action sociale, Annick Jacq s'est rendue à Douarnenez pour une visite des locaux tout neufs d'ABI 29. Cette association emploie une trentaine de personnes en contrat d'insertion dans la collecte et le recyclage de vêtements usagés.

Tous les matins, un camion part collecter les sacs de vêtements déposés dans les conteneurs répartis sur plusieurs communes du Finistère. A son retour, les employés font le tri de la collecte.

Les vêtements déchirés ou très dégradés, les chiffons...sont recyclés et utilisés pour la fabrication de matériaux d'isolation.

Les vêtements qui sont encore en bon état sont lavés, repassés et classés par catégorie. Ils sont ensuite déposés dans les divers points ABI 29 du département (Pont-l'Abbé, Pleuven...) où les gens intéressés peuvent les acheter à bas prix.

A Pleuven, le point ABI 29, (situé en face de l'étude notariale), est ouvert à tous chaque samedi de 10H à 12H. A tour de rôle, des élus de chaque commune du canton, sous la responsabilité d'Evelyne Le Guyader, de Pleuven, assurent la permanence et la vente des habits. Notre commune y est représentée par Annick Jacq, Monique Héloret et Gilberte Le Naour.

Une braderie a lieu 2 fois par an à la salle Lannurien de Pleuven.

Carnaval : Soirée déguisée de L'Ape

Le Samedi 7 Mars avait lieu au centre socioculturel la Soirée Déguisée organisée par l'APE de l'Ecole. Environ 200 personnes, adultes et enfants pour la plupart déguisés ont participé à cette soirée. Après l'apéritif, le repas proposé était préparé par Aline et Xavier Ickx, de l'épicerie des halles: porc à l'ananas, tarte aux pommes ou brownies au chocolat, café ont connu un grand succès.



A l'issue du repas, toutes les personnes déguisées ont défilé par thème afin de déterminer les heureux gagnants du panier garni offert par l'épicerie des Halles. La soirée s'est achevée dans une ambiance festive où les tables et les chaises furent poussées pour laisser place aux danseurs.

Une kermesse sous la pluie!

C'est une kermesse bien arrosée qui s'est déroulée dans la cour de l'école publique le samedi 6 juin.

Les enseignants et leurs élèves avaient préparé pour l'occasion

un spectacle varié et haut en couleurs.

Mais la pluie s'est invitée en trouble-fête, et c'est à l'abri des parapluies que les nombreux spectateurs ont assisté aux numéros que les enfants ont exécutés malgré les gouttes. Après le spectacle, petits et grands ont envahi les stands de jeux et de restauration où ils ont pu poursuivre la fête.



Du côté de la bibliothèque...

Un salon du livre jeunesse à la salle socioculturelle.

L'idée, lancée fin avril lors de l'assemblée générale de l'association, fait son chemin. La date de la manifestation est arrêtée au dimanche 29 novembre. L'équipe de la bibliothèque y consacre déjà toute son énergie et sa bonne humeur : prises de contacts, recherches d'auteurs, de partenaires, de financements, mise en place d'un programme d'animations ... Rendez-vous à la rentrée pour plus de précisions.

Le groupe de lecture fonctionne toujours aussi bien et ne demande qu'à s'agrandir ; avis aux amateurs, tout le monde y est le bien venu. La dernière séance s'est tenue le vendredi 19 juin. Au programme « Villa Amalia » et « Une odyssée américaine » deux livres respectivement de Pascal Quignard et de Jim Harrison.

Après une trêve estivale le groupe se retrouvera le vendredi 2 octobre. Les titres des ouvrages qui feront l'objet de débats ?

Les lectures de l'été des membres du groupe ! Vaste programme...

**Infos pratiques : ouverture le mardi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h et de 16h30 à 18h
11 euros par an et par famille.**

Tournoi de foot des débutants : une belle réussite !



Le premier challenge des petits monstres organisé par l'école de foot de l'Espoir le 25 avril a rencontré un vif succès. Eric Larzul, président, Benjamin Le Bleis et Eric Hervé, dirigeants, ont gagné leur pari.

19 équipes, soit 140 enfants étaient présents sur le stade. Le tournoi s'est déroulé sous le signe de la convivialité, soutenu par la municipalité pour la logistique, mais aussi par 35 parents bénévoles. Chacun s'est plu à souligner la bonne organisation du challenge. Des animations autour du stade, un service restauration, rien ne manquait.

A la fin de la journée, Patrick Coustans, maire adjoint aux sports, remettait la coupe du fair-play aux équipes de Trégunc et Saint-Yvi, vainqueurs du challenge. Ensuite, au nom de la Galoche, il a offert un jeu de maillots à Eric Larzul pour l'école de foot.



Espace jeunes : on prépare les camps d'été

Pour cet été, l'animateur des espaces-jeunes de Clohars-Ft et Gouesnac'h, Daniel, propose comme chaque année plusieurs camps aux jeunes des deux communes.

Du 6 au 10 juillet, un camp surf, vélo et équitation est organisé pour les 11-15 ans à Tréguennec.

Un autre camp aura lieu en Loire Atlantique : moto-cross et sports de plage sont au programme, à Héric et à La Baule.

Enfin un camp où les jeunes pourront découvrir les activités de montagne aura lieu du 3 au 12 août à Agos Vidalos, dans les Pyrénées. Ces deux derniers camps affichent déjà complet.

Afin de réduire le coût de ces séjours, l'animateur organise avec les jeunes des activités d'autofinancement. C'est ainsi qu'ils se sont mobilisés le 1er mai pour la vente du muguet. Ils ont également participé à la fête de la musique à Gouesnac'h en tenant des stands, et ils participent aussi à la distribution du bulletin municipal à Clohars.

Pour tout contact : 06 74 74 46 05 ou www.ej29950.new.fr.



Festivités Été 2009

sur la commune

6 juin
Ouverture du Domaine départemental du manoir de Squividan, Maison de peintres dédiée aux œuvres d'Emile Simon et Madeleine Fié-Fieux
Horaires : du mercredi au dimanche - juin et septembre : 14H - 17H
- juillet et août : 11H - 18H
Entrée : 2,50€. Gratuit pour les -25ans.

Du 11 Au 19 juin
Expo Louis Ramez : œuvres en 3D.
Hall de la mairie. Entrée libre

13 juin
Match la Galoche contre Vétérans du Stade rennais.
Au stade à 16H.

26 juin
Théâtre : Le café de la paix.
Cour de l'école, à 20H30. Gratuit.

Du 6 Au 18 juil
Expo : Un autre regard sur l'autisme.
Hall de la mairie. Entrée libre.

Du 11 juillet au 10 août
Salon des arts. Œuvres d'artistes locaux
Salle socioculturelle. Entrée libre

14 juil Bal populaire.
Orchestre Pascal Yvin
Cour de l'école, à 21H.

19 juil Troc et puces. Association Cidel
Cour de l'école.

23 août
Golf de l'Odét. Coupe de la mairie.

13 sept Rallye auto. Association Cidel.

19-20 sept Journées du patrimoine. Circuit patrimonial de la commune.

à la chapelle du Drennec

5 juillet
Pardon de Saint-Alar,

10H15 : bénédiction des chevaux.
10H30 : messe
12H : repas de crêpes.

10 juillet
Concert de Maxime Piolot
chants.
A 20H30. Entrée libre.

18 juillet
Concert :
duo de guitares par
Michel Rolland et
Benoît Muchico.
A 20H30. Entrée libre.

25 juillet
Concert de Christine Zufferey :
Chants et guitare.
A 20H30. Entrée libre.

8 août
Concert de musique médiévale
par Glynis et Brian Radford.
A 20H30. Entrée libre.

15 août
Pardon de ND du Drennec.

10H30 : messe.
12H30 : ragoût de bœuf.
14H : animation avec le groupe
Dalc'h Mad de Pouldergat.

En sept
Chorale Fa dièse de St-Evarzec.

Succès du ramassage des encombrants

À la demande de nombreux administrés, la municipalité organisait les 27-28 et 29 avril une opération de ramassage des encombrants auprès des gens qui s'étaient inscrits en mairie.

Ce nouveau service, gratuit pour les utilisateurs, était financé par la commune afin de venir en aide aux personnes qui ne peuvent se débarrasser de déchets trop lourds ou trop difficiles à transporter.

Durant ces 3 jours de ramassage, ce sont 68 familles qui ont pu bénéficier de cette aide, et l'on peut dire que l'expérience a été concluante et répondait à un réel besoin.

Conformément à la promesse faite dans son programme électoral, la municipalité envisage de reconduire cette opération à l'automne, et, dans les années à venir, 2 fois par an.

Carnet Rose au Conseil

Deux événements ont marqué ce début d'année au sein de l'équipe municipale, et nous tenions à les saluer aux travers de ces colonnes.

- Le premier c'est le mariage de Carole Marrec, nous renouvelons ici tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux et à leurs familles ; puis plus récemment
- c'est Isabelle Coléou qui a donné le jour à un petit Gabriel, nous réitérons également toutes nos félicitations aux parents et à la grande sœur...